

Nyon, date du timbre postal

« Méthode de la préoccupation partagée » pour intervenir lors de situation de harcèlement-intimidation entre élèves

Madame, Monsieur,

L'école professionnelle commerciale de Nyon se soucie depuis de nombreuses années du bien-être des élèves et de la promotion d'un climat d'établissement serein, propice à un apprentissage de qualité.

Comme les autres établissements du canton, notre école peut toutefois être le théâtre de situations de harcèlement-intimidation qui se manifestent par des actions répétées d'un groupe d'élèves sur un·e élève.

Afin de pouvoir répondre efficacement et rapidement, une équipe de professionnel-le-s spécialement formée à la « Méthode de la préoccupation partagée » interviendra dès la rentrée scolaire 24-25. Cette équipe se nomme **EPCN MPP** et se présentera ainsi aux élèves.

Cette méthode bienveillante et non-blâmante consiste à rencontrer plusieurs fois tout·e élève pouvant aider à améliorer la situation. Ces entretiens sont reconduits jusqu'à ce que la dynamique inappropriée du groupe ait pris fin.

Votre apprenti·e pourrait être amené·e à participer à un de ces entretiens. Ces derniers ne débouchent sur aucune sanction et n'ont pas de conséquence sur le cursus de formation. Pour des raisons d'efficacité et de réactivité, ils ne sont annoncés ni aux élèves ni aux entreprises formatrices. Toutefois, et quand la situation le nécessite, un retour est donné aux formatrices et formateurs.

Dans certaines situations graves, d'autres mesures peuvent pourrions être décidées par la Direction.

Davantage d'informations se trouvent sur le site de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire qui déploie le dispositif cantonal (<https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/harcelement-intimidation-et-violences-entre-eleves/>).

Convaincu·e-s de l'efficacité de cette méthode, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Jérôme Pittet
Directeur